

Géographie : La France et son territoire dans la mondialisation

Corrigé détaillé
6 exercices

Ce qui est noté au contrôle, ce n'est pas le résultat seul : c'est le raisonnement posé, puis le calcul mené jusqu'au bout avec l'unité.

1 Le territoire français. Répondre en une phrase.

- ① a. Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte. Ce sont à la fois des départements et des régions, où s'applique le droit commun.
- ② b. **Trois** : l'Atlantique — Guadeloupe, Martinique, Guyane ; l'océan Indien — La Réunion, Mayotte ; le Pacifique — Nouvelle-Calédonie, Polynésie française.
- ③ c. Parce que chaque terre émergée ouvre droit à une zone économique exclusive autour d'elle. C'est la **dispersion** des territoires ultramarins, et non leur superficie, qui produit ce domaine.
- ④ d. Une réponse qui ne mentionne que l'Hexagone rend le chiffre incompréhensible : c'est le piège de la question.

2 Métropolisation. Répondre en distinguant précisément les notions.

- ① a. Ce qu'elle **commande** : sièges sociaux, universités et recherche, aéroport international, institutions culturelles, administrations de niveau supérieur. Le nombre d'habitants ne suffit pas à faire une métropole.
- ② b. L'**urbanisation** est l'augmentation de la part des citadins ; elle est presque achevée en France. La **métropolisation** est la concentration des fonctions de commandement dans quelques villes seulement.
- ③ c. Elle gagne en urbanisation et perd dans la métropolisation : ses habitants restent, mais les fonctions qui les servaient se concentrent ailleurs. C'est la situation de nombreuses villes moyennes.
- ④ d. C'est exactement pourquoi les deux mots ne sont pas interchangeables : ils décrivent ici deux mouvements de sens opposés dans la même ville.

3 Les espaces en difficulté.

- ① a. Les espaces ruraux éloignés d'un pôle d'emploi ; les villes moyennes dont les commerces de centre-ville ferment ; les anciennes régions industrielles du Nord et de l'Est.
- ② b. **Non**. Des espaces peu denses mais proches d'une métropole, ou touristiques, se portent bien. Le problème est l'**éloignement** — le temps nécessaire pour atteindre un service, pas le nombre d'habitants au kilomètre carré.
- ③ c. Les soins — médecin, maternité, urgences ; la formation — lycée, université ; les transports ; l'administration ; et l'accès au numérique à haut débit.
- ④ d. Une réponse qui s'en tient à « il n'y a personne » manque la question : elle décrit une densité, pas une difficulté.

4 Une ligne à grande vitesse est prolongée jusqu'à une ville moyenne située à deux heures d'une métropole.

- ① a. L'État, la **région** qui cofinance, les collectivités locales concernées, le gestionnaire du réseau ferroviaire, et souvent des fonds de l'**Union européenne** destinés au développement régional.
- ② b. Un rapprochement en temps de la métropole et de Paris, susceptible d'attirer des entreprises, des habitants et des visiteurs — donc de l'emploi et des recettes fiscales.
- ③ c. Le même axe facilite le **départ** : des habitants peuvent aller travailler, se soigner ou faire leurs achats dans la métropole plutôt que sur place. Un aménagement rapide ne profite pas mécaniquement au point le plus faible.
- ④ d. Les communes situées entre les deux gares, qui ne sont pas desservies — et qui peuvent même perdre une liaison régionale supprimée au profit de la ligne rapide.
- ⑤ e. Le barème valorise le point c : c'est lui qui distingue une analyse d'un catalogue d'intentions.

5 La France dans la mondialisation.

- ① a. Culturel — la langue française parlée sur cinq continents, et un patrimoine qui place la France au premier rang du tourisme mondial. Économique — des entreprises internationales dans le luxe, l'aéronautique, l'énergie, l'agroalimentaire. Politique — un siège permanent au Conseil de sécurité. Territorial — une présence sur trois océans.
- ② b. **Non**. Elle **hiérarchise** les lieux : certains commandent, d'autres produisent, d'autres restent à l'écart. Les frontières demeurent, et elles filtrent différemment les marchandises, les capitaux et les personnes.
- ③ c. Ils donnent à la France un domaine maritime considérable, des bases scientifiques et militaires, et une présence dans des régions où l'Europe est autrement absente — le Pacifique en particulier.
- ④ Un **rayonnement** décrit avec des atouts de même nature — trois exemples culturels, par exemple — ne montre pas ce que la question demande : la diversité des appuis.

6 Corriger chaque affirmation en une phrase.

- ① a. À corriger : « le **territoire français** comprend l'Hexagone et des territoires répartis sur trois océans ». La phrase fautive rend incompréhensible l'étendue du domaine maritime.
- ② b. À corriger : « les **DROM** sont des départements et régions français à part entière, où s'applique le droit commun français et européen ». Une colonie est administrée sans les droits politiques de la métropole ; ce n'est pas leur situation.
- ③ c. À corriger : « l'**aménagement** associe l'État, les collectivités territoriales et l'**Union européenne**, et parfois des acteurs privés ». La phrase fautive efface les acteurs que la question demande précisément de nommer.

Corrige-toi toi-même. Compte tes points exercice par exercice : c'est ainsi qu'on voit où l'on perd, et ce n'est presque jamais là où on le croit.

Ce qui est évalué	Points	Ce qui fait perdre le point
Prendre en compte l'outre-mer dans la définition du territoire	2 pts	Réduire la France à l'Hexagone et rendre le domaine maritime inexplicable
Distinguer urbanisation et métropolisation	3 pts	Employer les deux mots l'un pour l'autre
Expliquer la difficulté d'un espace par l'éloignement des services	2 pts	Répondre « il n'y a personne », qui décrit une densité
Nommer plusieurs acteurs d'un aménagement	2 pts	Attribuer l'aménagement à l'État seul
Relever un effet non voulu ou un territoire oublié	3 pts	Ne lister que les effets attendus, ce qui est un catalogue d'intentions